

Réf: Dossier 472509

Avis de constitution

SOCIETE « LIMANN PRO DESIGN »

Siège Bingerville nouvelle gare non loin de l'hôtel  
mille carreaux ilot 15 lot 185;25 BP 543 ABIDJAN 25, Lot  
15, Ilot 185

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/12/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LIMANN PRO DESIGN »

Objet : Architecture, BTP, communication; gestion immobilière, vente de quincaillerie, fourniture, mobilier informatique.

et pour la réalisation de l'objet  
Acquisition, location et vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux; la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bingerville nouvelle gare non loin de l'hôtel mille carreaux ilot 15 lot 185;25 BP 543 ABIDJAN 25, Lot 15, Ilot 185

Dirigeant(s) M AWADJRO ALIMAN HERBERT-JORIS  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00052 du 06/01/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00534/GTCA/RC/2026 du 06/01/2026

